



DEMANDE D'AUTORISATION DE FRÉQUENTER
UNE ÉCOLE HORS BASSIN D'ALIMENTATION

ANNÉE SCOLAIRE 20 ____ - 20 ____

Les parents peuvent choisir d'envoyer leur enfant à une école hors bassin d'alimentation en sachant que le processus doit être répété annuellement et qu'ils seront responsables d'assurer le transport de leur enfant. Une décision basée sur les critères d'inscription est rendue au plus tard le 31 mai de chaque année. Si la demande est refusée, les parents peuvent demander une révision du dossier, laquelle sera effectuée durant la troisième semaine du mois d'août, au plus tard. Les demandes d'autorisation sont traitées par le Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire en conformité avec la politique sur les critères d'inscription ratifiée par le conseil des commissaires

Veillez remplir le formulaire suivant et le faire parvenir à l'école qui dessert votre domicile (l'école de quartier).

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE		ANNÉE D'ÉTUDES			
NOM DE FAMILLE DE L'ÉLÈVE			PRÉNOM DE L'ÉLÈVE		
NUMÉRO DE FICHE	CODE PERMANENT	ÉCOLE			
ADRESSE					
NUMÉRO, RUE, VILLE, CODE POSTAL, NUMÉRO DE TÉLÉPHONE					
ÉCOLE DE QUARTIER					
ÉCOLE DEMANDÉE					
Frères et sœurs fréquentant l'école demandée	OUI		NON		
Noms des frères et sœurs				Année d'études	
				Année d'études	
RAISON DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE FRÉQUENTER UNE ÉCOLE HORS BASSIN D'ALIMENTATION					
J'atteste la véracité de ces informations. Si ma demande est acceptée, je comprends que je suis responsable d'assurer le transport de mon enfant.					
Nom du parent / tuteur (en lettres moulées svp)		Signature du parent / tuteur		Date	
SECTION RÉSERVÉE AU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE					
Demande reçue le :		ACCEPTÉE <input type="checkbox"/>		REFUSÉE <input type="checkbox"/>	
Par :					
GPI <input type="checkbox"/>	Date:			Par :	
		LETTRE <input type="checkbox"/>	COURRIEL AUX ÉCOLES <input type="checkbox"/>		GPI <input type="checkbox"/>